

Janvier 2024



l'Escovien

www.eschau.fr

Journal d'informations municipales - n°74

MAIRIE

Bonne année
2024

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Jeudi 25 janvier à 19 h au Centre Camille Claus

LE BUDGET PRIMITIF 2024

► Section de fonctionnement

Principaux constats :



Une déferlante inflationniste portée par :

- Une hausse sans précédent des tarifs de l'énergie
- Une augmentation systématique du prix de toutes les fournitures et prestations
- L'indexation des salaires

= Un surcout de près de 800 000 € / an

Des pertes de recettes, suite au ralentissement du marché immobilier

= 250 000 € de recettes non perçues

Conséquences :

Mise en place de mesures de sobriété pour contenir la hausse des dépenses :

+ 0,7 % seulement par rapport au budget 2023.

Un budget élaboré à l'euro près, en responsabilité.

Une hausse maîtrisée de la fiscalité.

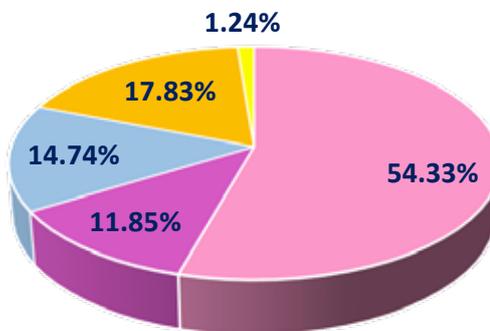
Objectifs :

Maintenir l'équilibre des finances communales

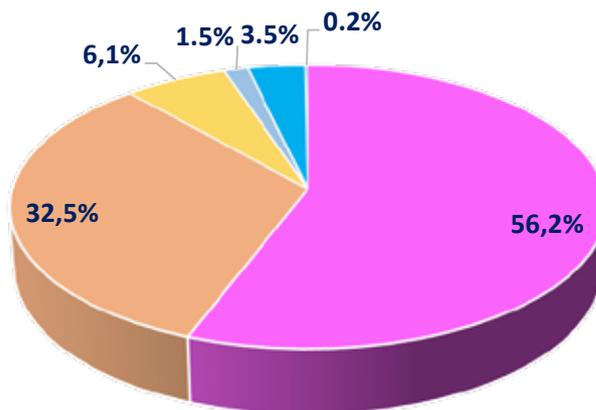
Réaliser les investissements prévus : 25 M € sur la durée de la mandature

Améliorer la qualité des services rendus aux Escoviens.

Recettes de fonctionnement	Budget 2024
Impôts – Produits de la fiscalité	3 150 550 €
Autres impôts et taxes	687 450 €
Dotations, participations et subventions	855 000 €
Produits et activités des services	1 034 000 €
Atténuation de charges, avoirs et reprise sur provisions	72 000 €
TOTAL	5 799 000 €



Dépenses de fonctionnement	Budget 2024
Charges à caractère général	1 694 000 €
Charges de gestion courante	320 000 €
Charges de personnel	2 923 000 €
Charges financières	76 000 €
Atténuation de produits	183 000 €
Charges spécifiques et provisions	9 000 €
TOTAL	5 205 000 €



► La section d'investissement

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2024 :

- **Le pôle enfance, scolaire et périscolaire**, avec notamment l'aménagement de la cour de l'école élémentaire « L'île aux Frênes » : **269 150 €**
- **Le projet Cœur de Vie** et l'aménagement de la place des fêtes : **1 609 200 €**
- **Le pôle environnement & cadre de vie**, avec notamment la poursuite des travaux de rénovation d'éclairage public : **115 500 €**
- **L'action culturelle, sociale, associative**, festive et sportive, avec notamment la mise en place de projecteurs LED, basse consommation sur les terrains de football : **382 850 €**
- **Les services généraux**, avec la fin des travaux de rénovation de la Mairie : **192 300 €**
- Le remboursement du **capital des emprunts** : **396 000 €**

 **Total des dépenses d'investissement : 2 965 000 €**

LE FINANCEMENT DES PROJETS :

- **Les subventions** et la participation de l'Eurométropole aux travaux Cœur de Vie : **365 000 €**
- **Le fonds de compensation de la TVA** : **660 500 €**
- **Les taxes d'aménagement** : **72 000 €**
- **Les produits de cession** : **1 273 500 €**

 **Total des recettes d'investissement : 2 371 000 €**

 **Autofinancement des investissements : 594 000 €**



Les taux applicables en 2024 à Eschau seront :

- Taxe Foncière : 28,86 % (+ 1 point)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 75,22 % (inchangé)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants 20,05 % (+ 0,5 points)

Quel impact sur la feuille d'impôt ?

Un ménage qui aurait reçu une taxe foncière de 1 500 € en 2023 devrait voir son impôt augmenter d'une centaine d'euros en 2024, dont 40 € liés à la hausse du taux local.

La dette au 1^{er} janvier : 4 219 342 €, soit 721 € par habitant, se situe dans la moyenne des communes françaises et est inférieure à l'endettement moyen des communes membres de l'Eurométropole. L'endettement redescendra à 654 € par habitant en fin d'année.

Focus sur la fiscalité en 2024

La valeur locative servant de base au calcul de l'impôt suit le cours de l'inflation et est revalorisée annuellement par l'Etat. En 2024, une hausse de 4 % est prévue.



FORUM DE L'EMPLOI INTERCOMMUNAL



VENDREDI
22 MARS
2024
9H - 13H



CENTRE SPORTIF
ET CULTUREL
FEGERSHEIM



Ligne **63** : Arrêt
Centre Sportif

VENEZ À LA
RENCONTRE DES
ENTREPRISES !



Projet de centrale photovoltaïque flottante d'Eschau

Désignée attributaire, à l'été 2022, d'un contrat visant à la construction et à l'exploitation d'un parc solaire lacustre lancé par la commune d'Eschau, la société **Akuo** sera présente pour répondre à vos questions, **en mairie**, au 60 rue de la 1^{ère} Division Blindée :

- **Mardi 12 mars** de 13 h à 18 h
- **Mercredi 20 mars** de 13 h à 17 h

Synthèse du projet :

- Puissance estimée : 17 MWc
- Production annuelle estimée : 15 à 18 GWh
- Equivalent à la production électrique de 2500 foyers
- Surface estimée du projet : 12 ha
- Ratio de couverture maximale du plan d'eau : 60 %

Calendrier prévisionnel de l'opération :

- Autorisation d'Urbanisme : 1^{er} semestre 2024
- Début des travaux : début 2025
- Mise en service : 2026



Intégration paysagère



Pré-inscriptions en maternelle

Jusqu'au vendredi 23 février 2024 inclus.

Votre enfant est né en 2021 ?

Afin de procéder à la pré-inscription de votre enfant, présentez-vous à l'accueil de la mairie (situé à l'Accroche 60 rue de la 1^{ère} Division Blindée 67114 ESCHAU). Merci de vous munir de votre livret de famille, ainsi que d'un justificatif de domicile récent (datant de moins de 3 mois).

Formulaire disponible sur :

www.eschau.fr



Renseignements au
03 88 64 03 76.

Restauration de la zone humide du Hanfroest à Eschau

Dans le cadre de sa compétence dans la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (compétence GEMAPI) l'Eurométropole de Strasbourg va réaliser en 2024 des travaux de restauration de la zone humide constituée par le fossé du Hanfroest.

Ce fossé qui correspond à un ancien bras de la rivière le Schwartzwasser s'est progressivement asséché. Il est en train d'être colonisé par des espèces exotiques peu intéressantes...

Les zones humides, grands réservoirs de biodiversité, sont en train de disparaître de notre territoire, il est essentiel de les préserver.

C'est dans ce cadre et afin de redonner au fossé du Hanfroest tout son intérêt écologique que des travaux de restauration sont nécessaires.

Ces travaux permettront de favoriser une dynamique de recolonisation du milieu par des espèces végétales ou animales patrimoniales :

- En favorisant l'ensoleillement d'une partie du site ce qui nécessitera l'abattage ou la taille en « têtard » d'une partie des saules dans la partie sud du fossé,
- En décaissant le sol par endroits pour atteindre le toit de la nappe phréatique et créer ainsi des mares,
- En plantant des haies composées d'essences locales,



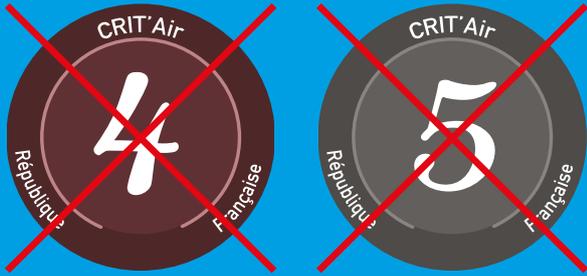
- En luttant contre l'envahissement de la ronce, retirant des espèces exotiques envahissantes comme le sumac de Virginie ou la verge d'or du Canada et surtout la renouée du Japon.

Ces travaux réalisés sur des terrains communaux sont financés et pilotés par l'Eurométropole de Strasbourg. Ils contribueront à l'amélioration de la conservation de notre patrimoine écologique commun.

Strasbourg.eu
eurométropole

Zone à Faibles Émissions - mobilité

1^{er} janvier 2024
Véhicules sans Crit'Air,
Crit'Air 4 et Crit'Air 5
INTERDITS



MIEUX RESPIRER C'EST ÇA L'IDÉE!

Vignette Crit'Air obligatoire,
demandez-la sur : certificat-air.gouv.fr
Aides et conseils : Agence du Climat
vous conseille et vous accompagne
au **03 69 24 82 82** et sur
agenceduclimat-strasbourg.eu

Le périmètre de la ZFE-m



Le calendrier

PHASES	Janvier 2022	Janvier 2023	Janvier 2024	Janvier 2025	Janvier 2028**
Pédagogiques	Crit'Air 5 et non classés*	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	-
D'interdiction	-	Crit'Air 5 et non classés*	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2

* Les « non classés » sont les véhicules les plus anciens (première immatriculation avant 1997) qui ne disposent pas d'une vignette Crit'Air et n'entrent donc pas dans la classification.
** Strasbourg, Schiltigheim, Ostwald et Holtzheim ont décidé dès à présent d'interdire les Crit'Air 2 en 2028. Pour les autres communes de l'Eurométropole, la décision d'interdiction des Crit'Air 2 devra être prise au plus tard en 2027 pour une application en 2028. Les résultats des évaluations sur la qualité de l'air de 2024 et 2026 permettront néanmoins d'ajuster le calendrier si nécessaire.

Welcome Byzance

zfe.strasbourg.eu

* Source : European Heart Journal, Société européenne de cardiologie, mars 2019, chiffre France rapporté à la population de l'Eurométropole.

L'arbre de vie

« L'arbre de vie », un lieu paisible pour accompagner les familles

Au mois de novembre dernier, Marie-Anne, Nicolas et Alain Barth nous ont ouvert les portes de « L'arbre de vie », nouvelle chambre funéraire d'Eschau-Plobsheim. Situé dans la zone artisanale, rue du commerce à Eschau, ce funérarium est une réalisation « maison » puisque bâti par les Pompes Funèbres Barth.

D'une surface de 700 m², le lieu est doté de plusieurs salles de recueillement, d'une grande

salle de cérémonie ou encore d'un espace convivial dédié à la collation. « L'arbre de vie » permet aux familles endeuillées de personnaliser le dernier voyage du défunt, avec tout l'apaisement, le confort et le respect nécessaires.

Entre chants, lectures, rituels ou encore retransmission de la commémoration en visioconférence, cet espace funéraire propose de véritables cérémonies sur-mesure.

« L'ARBRE DE VIE »
EN QUELQUES CHIFFRES :

2023

Année d'inauguration

700 m²

Surface

150 par an

Estimation du nombre de cérémonies

1,5 millions

d'investissement



« L'arbre de vie »

15 rue du commerce - 67114 Eschau

Renseignements : 03 88 98 51 90

contact@barth-plobsheim.com

www.pompesfunebres-barth-plobsheim.com

ZOOM SUR LA MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)

Tu aimes le rap ? Le rock ? L'électro ? La pop ?
Et encore bien d'autres styles de musique ?
Tu veux composer des morceaux de A à Z sans même avoir jamais fait d'instruments ou de solfège ?
Alors la MAO* est faite pour toi !

Dans ce cours, tu apprendras à faire des morceaux uniquement avec un ordinateur un casque et un logiciel. Je t'apprendrai à manipuler le logiciel dans les moindres détails, pour que tu puisses utiliser pleinement ses capacités de façon autonome.

Personnellement, je m'y suis mis car j'écoutais beaucoup de musique et que je me suis dit que ce serait chouette de pouvoir produire ma propre musique. Aujourd'hui, j'ai formé un collectif de musique avec des amis et nous produisons nos propres projets et titres, en totale indépendance.

Inscris-toi à mes cours du samedi matin à l'école de musique « La

Barcarolle » ou passe me voir, je serai ravi de te montrer comment cela fonctionne. »

Ezio, nouveau professeur de MAO à l'école de musique et de danse « La Barcarolle ».

*MAO (Musique Assistée par Ordinateur).



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE :

LA BARCAROLLE

- **Samedi 10 février à 15 h :**
Concert des enfants
à la Résidence Dinah Faust.
- **Mercredi 17 avril à 17 h 30 :**
Concert des élèves et des professeurs
au Foyer Saint-Trophime.



LA MÉDIATHÈQUE JEAN EGEN

- **Samedi 3 février à 10 h 30 :** Atelier BD et nature
- **Mercredi 6 février à 10 h :** Ciné Grenadine
- **Mercredi 6 février à 14 h 30 :** Atelier Carnaval
- **Mercredi 21 février à 10 h 30 :** Rendez-vous Contes
- **Mercredi 6 mars à 10 h :** Ciné Grenadine
- **Mercredi 13 mars à partir de 9 h 30 :** Bulle sensorielle
- **Mercredi 20 mars à 10 h 30 :** Rendez-vous Contes



Inscriptions et renseignements :

mediatheque@eschau.fr ou sur www.mediatheque.eschau.fr

Le petit coin de la mémoire... ... pour ne pas oublier !

N°25 - Extraits de la Kriegschronik 1914-1918 de Nicolas Guth, curé d'Eschau



1^{er} octobre 1918 :

La guerre touche à sa fin ! Quelle jubilation dans le peuple alsacien ! Une énorme dépression chez les fonctionnaires naguère si arrogants et dans le peuple allemand. La Bulgarie, à bout de forces, fut la première à signer un armistice sans conditions. Puis ce fut le tour de la Turquie, ensuite de l'Autriche et maintenant de l'Allemagne qui devra signer la paix sous d'amères conditions. L'Angleterre, l'Amérique, la France sont victorieuses. L'Allemagne avec ses alliés est vaincue, parce que les hobereaux prussiens et la classe arrogante des fonctionnaires voulaient tout. En janvier 1917, l'Allemagne aurait encore pu obtenir une paix avantageuse. Maintenant tout est perdu. Les conditions de l'armistice seront connues dans les jours prochains.

8 octobre 1918 :

En Autriche la Révolution a éclaté. Là-bas c'est la folie collective. C'est dommage pour l'empereur Charles, si pieux et bon chrétien. Il a déjà abdiqué quand les dures conditions im-

posées à l'Allemagne seront connues, la Révolution y éclatera aussi et l'empereur sera destitué. Beaucoup de soldats alsaciens ne repartent plus au front, mais restent à la maison dans l'attente du changement.

11 novembre 1918 :

La Révolution ! L'armistice ! Le gouvernement impérial allemand a demandé l'armistice à la France et à l'Angleterre, lequel lui a été accordé sous de lourdes conditions. Mais en même temps la Révolution a éclaté le 8 novembre à Kiel et à Hambourg et s'est propagée comme une traînée de poudre jusqu'en Alsace. L'empereur Guillaume II s'est réfugié en Hollande, où il est gardé. A Strasbourg les Socialistes ont pris le pouvoir sur le modèle Russe et, selon leur habitude se comportent d'une façon désordonnée. Leur premier exploit fut de hisser un drapeau rouge sur la cathédrale. Mais ce n'est pas cela qui donnera à manger au peuple. C'est pourquoi tout le monde attend les Français et les Anglais pour que ceux-ci rétablissent l'ordre et apportent du ravitaillement.

13 novembre 1918 :

Cette nuit des troupes sont déjà arrivées sans armes pour retourner dans leurs foyers. Mais qui nourrira ces hommes ? Le nouveau gouvernement rouge socialiste ne se préoccupe pas d'eux !

15 novembre 1918 :

L'empereur Guillaume et le Kronprinz (prince héritier) se sont honteusement enfuis vers la Hollande. Aucun partisan aucun fonctionnaire ne les a défendus. Il y a encore peu de temps, tous devaient se sacrifier pour l'empereur et la patrie, mais eux-mêmes ne voulaient pas mourir en héros. Aucun des 6 fils de l'empereur n'est mort en héros, comme des millions d'autres dans cette guerre, mais ils ont préféré vivre pour la patrie c'est ainsi que ces gens-là comprennent le patriotisme !

(À suivre)
Joseph Gross

FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL À CANDIDATURE

A l'occasion de la prochaine édition de la fête de la musique, la commune invite les Escoviens à partager leur passion pour la musique en juin prochain.

**Vous êtes un groupe de musiciens
et/ou chanteurs, une chorale ?**

Envoyez-nous votre candidature à :
mairie@eschau.fr





JANVIER

JEUDI 25 JANVIER VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

à 19 h au Centre Camille Claus.
(La Commune)

SAMEDI 27 JANVIER REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "DURCH SCHWINDEL IN'S AMT GELOCKT"

à 20 h au Foyer Saint-Trophime.
Réservations au 06 98 20 32 99.
(horaires de réservations :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h).

DIMANCHE 28 JANVIER REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "DURCH SCHWINDEL IN'S AMT GELOCKT"

à 14 h 30 au Foyer Saint-Trophime.
Réservations au 06 98 20 32 99.
(horaires de réservations :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h).

DIMANCHE 28 JANVIER THÉ DANSANT AVEC "MATTHIEU OFFNER"

de 14 h 30 à 18 h 30 à la salle de la SGE.
Renseignements au 03 88 64 17 17.
(SGE)



FÉVRIER

VENREDI 2 FÉVRIER REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "DURCH SCHWINDEL IN'S AMT GELOCKT"

à 20 h au Foyer Saint-Trophime.
Réservations au 06 98 20 32 99.
(horaires de réservations :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h).

SAMEDI 3 FÉVRIER REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "DURCH SCHWINDEL IN'S AMT GELOCKT"

à 20 h au Foyer Saint-Trophime.
Réservations au 06 98 20 32 99.
(horaires de réservations :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h).

SAMEDI 3 FÉVRIER "PROTÉGER LA NATURE EN LISANT DES BD"

à 10 h 30 à la Médiathèque Jean Egen
(durée 2 h). De 8 à 12 ans.
À travers la BD, vous pouvez rire,
rêver mais aussi découvrir le monde.
Les BD documentaires existent pour
cela ! Renseignements et inscriptions
au 03 90 64 62 07.
(La Commune)

DIMANCHE 4 FÉVRIER REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "DURCH SCHWINDEL IN'S AMT GELOCKT"

à 14 h 30 au Foyer Saint-Trophime.
Réservations au 06 98 20 32 99.
(horaires de réservations :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h).

MERCREDI 7 FÉVRIER ATELIER CARNAVAL

à 14 h 30 (durée 2 h).
Un atelier pour créer un masque
de carnaval personnalisé ! Tout public
à partir de 7 ans. Sur inscription.
Renseignements au 03 90 64 62 07.
(La Commune)



MERCREDI 7 FÉVRIER CINÉ GRENADINE

à 10 h à la Médiathèque Jean Egen.
Renseignements au 03 90 64 62 07.
(La Commune)

SAMEDI 10 FÉVRIER CONCERT DES ENFANTS À LA RÉSIDENCE DINAH FAUST

à 15 h. Par les élèves de l'école
de musique "La Barcarolle".
(La Commune)

JEUDI 15 FÉVRIER COLLECTE DE SANG

de 17 h à 20 h
au Foyer Saint-Trophime.
(Don du Sang Eschau)

VENREDI 23 FÉVRIER FIN DES PRÉ-INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

pour les enfants nés en 2021.
Renseignements : mairie@eschau.fr
(La Commune)

DIMANCHE 25 FÉVRIER BOURSE CULTURELLE

au Centre Camille Claus.
Au programme : instruments de
musique, vinyles, CD, DVD, consoles,
jeux vidéo, legos...
Informations : www.biellesepistons.fr
(Bielles et Pistons)

MARS

MERCREDI 6 MARS CINÉ GRENADINE

à 10 h à la Médiathèque Jean Egen.
Renseignements au 03 90 64 62 07.
(La Commune)

MARDI 12 MARS PERMANENCE SUR LE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE D'ESCHAU

avec la société AKUO de 13 h à 18 h
en mairie.
(60 rue de la 1^{ère} Division Blindée).
Renseignements : mairie@eschau.fr
(La Commune)

MERCREDI 13 MARS

“BULLE SENSORIELLE”

à la Médiathèque Jean Egen.
Au fil de l'histoire, des jeux de doigts et des chants, venez vivre une expérience multisensorielle parent-bébé dans un cadre doux et bienveillant.

- À 9 h 30 (durée 30 minutes environ) : Séance pour les collectivités (enfants de 0 à 18 mois). Sur inscription.
- À 10 h 30 (durée 30 minutes environ) Une séance à vivre en binôme parent/enfant de 0 à 18 mois. Sur inscription.

Renseignements au 03 90 64 62 07.
(La Commune)

SAMEDI 16 MARS

“LE MALADE/IMAGINAIRE”

de la compagnie Gavroche Théâtre. Une superbe adaptation du “Malade imaginaire” de Molière, interprété uniquement par des femmes, drôle et savoureux.

À 20 h 30 à la salle de la SGE.

Accessible à partir de 12 ans.

(Durée : 1 h 15).

Billetterie : www.lilliade.illkirch.eu (Illiade)

DIMANCHE 17 MARS

THÉ DANSANT

AVEC “DUO FERNANDO”

de 14 h 30 à 18 h 30 à la salle de la SGE.
Renseignements au 03 88 64 17 17. (SGE)

MERCREDI 20 MARS

PERMANENCE SUR LE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

FLOTTANTE D'ESCHAU

avec la société AKUO

de 13 h à 17 h en mairie.

(60 rue de la 1^{ère} Division Blindée).
Renseignements : mairie@eschau.fr
(La Commune)

VENDREDI 22 MARS

FORUM DE L'EMPLOI

8^{ÈME} ÉDITION

de 9 h à 13 h au Centre Camille Claus de Fegersheim. Renseignements : mairie@eschau.fr
(La Commune)

VENDREDI 29 MARS

12^{ÈME} PROMENADE

GOURMANDE DES PÊCHEURS

Contact : 06 81 46 03 77
ou st.schaal@free.fr (AAPPMA)

LUNDI 1^{ER} AVRIL

OUVERTURE DU

CARPODROME

Étang n°1. (AAPPMA)

AVRIL

MERCREDI 3 AVRIL

OUVERTURE DE

L'ÉCOLE DE PÊCHE (AAPPMA)

MERCREDI 6 FÉVRIER

ATELIER CARNAVAL à 10 h 30

à la Médiathèque Jean Egen. Un atelier pour créer un masque personnalisé ! Tout public à partir de 7 ans.

Inscription : mediatheque@eschau.fr
(La Commune)

DIMANCHE 14 AVRIL

PÊCHE 2 X 4 HEURES

13 équipes. Contact : 06 81 46 03 77
ou st.schaal@free.fr (AAPPMA)

MERCREDI 17 AVRIL

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

“LA BARCAROLLE”

à 17 h 30 au Foyer Saint-Trophime.
(La Commune)

Accueil du Public

Jusqu'au 31/03/2024 inclus :

Lundi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Mardi	Fermé	13 h - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Jeudi	8 h - 13 h	14 h - 17 h
Vendredi	Fermé	

Permanence téléphonique :
8 h - 12 h · 13 h - 17 h

Tél. 03 88 64 03 76

Équipe municipale :

sur rendez-vous.

Police municipale

Tél. 03 90 64 58 43.

Rappel des permanences

> Assistante sociale :

Sur rendez-vous au 03 68 33 82 60.

> Avocat :

Les 1^{ers} samedis du mois (le matin)
sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

> Conciliateur :

Les 1^{ers} mardis du mois (le matin)
sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

Services communaux



> Médiathèque Jean Egen

mediatheque@eschau.fr
Tél. : 03 90 64 62 07.



> École de musique et de danse

labarcarolle@eschau.fr
Tél. : 03 88 64 03 76.



> Accueil de Loisirs

« Les Petits Loups »
petits.loups@eschau.fr
Tél. : 03 90 29 82 11.



> Multi-Accueil « Les Galipettes »

galipettes@eschau.fr
Tél. : 03 88 68 56 06.

> Relais Assistants Maternels

« Le Gentil'Home »
rpe.intercommunal@fegersheim.fr
Tél. : 07 77 86 91 70.

> Espace Jeunes d'Eschau

animationjeunesse.eschau@fdmjc-alsace.fr
Tél. : 06 30 71 17 71.

Courriel : mairie@eschau.fr

Site internet : www.eschau.fr



Facebook :

www.facebook.com/CommuneEschau



Instagram : @communeeschau

DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIES

MOBILES :

Samedi 2 mars de 9 h à 17 h

Mercredi 3 avril de 11 h à 19 h

DÉCHÈTERIES SPÉCIALES

VÉGÉTAUX :

Mercredi 17 avril de 14 h à 19 h



En raison des travaux Place des Fêtes, l'ensemble des déchèteries sont délocalisées dans l'enceinte du Foyer Saint-Trophime jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.



Marché d'Eschau

Le vendredi à partir de 14 h sur le parking de l'Abbatiale.

24, rue de la 1^{ère} Division Blindée
67114 Eschau





- Menuiserie aluminium
- Façade aluminium
- Habillage de façade
- Châssis coupe-feu
- Tôlerie fine

17, rue des Fusiliers Marins

67114 ESCHAU

www.gremmel.fr - E-mail : jgremmel@gremmel.fr - Téléphone : 03 88 59 06 06



ACStudio



Préresse



Conception graphique



Impression

11 rue Stéphanie 67100 Strasbourg))) T 03 88 77 84 38

www.ac-studio.fr

ENSEMBLIER EN CHAUDRONNERIE FINE, TUYAUTERIE INDUSTRIELLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE
MAINTENANCE - APPAREILS SOUS PRESSION - MÉCANIQUE DE PRÉCISION - FRAISAGE COURSE 5 MÈTRES - MÉCANO-SOUDURE
CONCEPTION ET RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES - PROTOTYPES - MARQUAGE LASER - ATELIER BLANC

depuis 1947
Savoir-faire & Innovation

LA TECHNI-SOUDURE E. PEREZ

18, rue du Tramway 67114 ESCHAU
tél : 03 90 29 88 29 fax : 03 90 29 88 20
site : www.latechnisoudure.com



Le groupe Duval vous propose son nouveau village d'entreprises **ESCOVIA** à Eschau (67)

Qu'est qu'un village d'entreprise ?

C'est un ensemble immobilier conçu pour regrouper une multitude d'entreprises de tailles et d'activités différentes. L'objectif principal d'un village d'entreprise est de créer un écosystème propice à la collaboration, à l'échange d'idées et au développement économique local. En encourageant la proximité physique entre les entreprises, cela favorise les synergies, les partenariats et les opportunités de croissance.

Le village d'entreprise **ESCOVIA** se situe Rue du Commerce, au sein du Parc d'activité d'Eschau. Cette zone dynamique, attractive et en plein développement est un secteur stratégique pour les entreprises :

- Proximité immédiate avec les principaux axes routiers de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Offre diversifiée (commerciales, artisanales, industrielles et de services),
- Connexion directe avec les principales zones économiques du Bas-Rhin.



Le village d'entreprise **ESCOVIA** recense 8 400 m² de surface totale et se décompose en 37 cellules à destination des TPE et PME.

Le projet propose, à l'achat, 2 typologies de cellule :

MEZZO

Cellule d'activité livrée brute fluides en attente, intégrant une mezzanine (divisible dès 110m²)

BURO

Cellule d'activité en RDC livrée brute fluides en attente et en R+1, une surface à destination de bureau (divisible dès 190 m²)



Ce projet bénéficie également de nombreux atouts :

- Environnement verdoyant
- Espaces communs aménagés
- Modularité des cellules
- Places de parking attitrées
- Panneaux photovoltaïques en toiture : Autoconsommation de l'énergie consommée par les parties communes

Groupe Duval Est

7 place Sébastien Brant
67000 Strasbourg
PGLIGORA@groupe-duval.com
www.groupe-duval.com



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre M. Pierre GLIGORA au 06 84 42 08 74.

www.groupe-duval.com/patrimoine/listings/escovia-a-eschau-67

